

Avis du 18 février 2026 portant sur diverses demandes de dérogations relatives au à l'autorisation de produits phytopharmaceutiques en application décret n° 2025- 62 du 8 juillet 2025

La liste proposée pour examen à INRAE (Annexe 1) est basée sur des demandes de dérogation de 120 jours. Ces usages ont fait l'objet d'un examen approfondi par la DGAL.

La liste a été examinée par le panel d'experts mobilisés dans le cadre de la saisine sur les alternatives aux NNI reçue le 16 mai 2025 par INRAE. Leur expertise propre a été croisée avec une analyse détaillée des situations d'impasses réalisée sur la filière fruits et légumes par le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL) et avec un examen du nombre de substances autorisées selon la base Ephy.

La conclusion des experts est que la liste proposée est en effet constituée d'usages répondant à des priorités en protection des cultures. A la suite de leur examen, les experts d'INRAE n'ont pas émis de réserve sur cette liste.

INRAE associe deux recommandations à cette réponse :

1. **Les bioagresseurs invasifs** représentent un cas particulier au sens où ils ne sont pas nécessairement considérés dans le catalogue des usages au moment de leur arrivée, tout en constituant potentiellement une situation d'urgence (ex : *Popillia japonica*) ou, lorsqu'ils sont déjà bien établis, une situation qui reste très difficile à gérer (ex : la punaise diabolique *Halyomorpha halys*).

La première recommandation est d'établir une liste des espèces invasives à risque (ravageurs, vecteurs, microorganismes) et de vérifier si elles correspondent à des usages déjà identifiés pour lesquels des produits sont autorisés. Au-delà des produits phytopharmaceutiques, il serait utile d'évaluer le panel de solutions disponibles ou envisageables à court terme pour faire face à ces espèces.

La cellule "analyse comparative" d'INRAE localisée à Dijon, déjà impliquée dans la saisine NNI, pourrait être mobilisée à cette fin, ainsi que la Plateforme d'épidémiosurveillance du végétal (établissement de la liste des organismes concernés) et des spécialistes de biologie des populations (CBGP, ...). Ce travail pourrait être conduit conjointement entre la DGAL, INRAE et l'ANSES, en mobilisant un panel d'acteurs (recherche, ITA, Chambres, ...). Selon le volume de travail envisagé et la possibilité de réorientation des missions actuelles de la cellule "analyse comparative", des moyens supplémentaires en ETP pourraient être nécessaires.

2. La seconde recommandation serait **d'associer la priorisation des usages à la mise en place de plans de déploiement** volontaristes des solutions alternatives.

Il s'agirait notamment de favoriser l'opérationnalisation des résultats des plans de recherche d'alternatives (PARSADA, PNRI, plan Phosmet, ...) et d'accélérer la mise en place des alternatives identifiées dans ces plans, comme par exemple :

- mise en place effective et suivi des pratiques de prophylaxie en culture de betterave ;
- mise en place d'une lutte biologique régionale et multi-filières contre la punaise diabolique *Halyomorpha halys* ;
- déploiement d'une stratégie intégrée de lutte contre le puceron cendré sur pommier.

Une première évaluation de faisabilité pourrait permettre de mieux cadrer le périmètre de l'analyse et les moyens nécessaires.

Usages ayant pour objet de lutter contre les organismes nuisibles ou des végétaux indésirables affectant de manière significative le potentiel de production agricole et alimentaire et contre lesquels les moyens de lutte sont inexistant, insuffisants ou susceptibles de disparaître à brève échéance

Liste 1

Groupe cultural	Référence	Libellé Usage	Cultures visées (1)
CF	12053110	Agrumes*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	
CF	12053101	Agrumes*Trt Part.Aer.*Cochenilles	
CF	12103202	Amandier*Trt Part.Aer.*Coryneum	
CF	12103203	Amandier*Trt Part.Aer.*Moniliose(s)	
CF	12103204	Amandier*Trt Part.Aer.*Rouille(s)	
CF	12153115	Cassissier*Trt Part.Aer.*Mouches des fruits	Myrtilier et groseillier
CF	12203201	Cerisier*Trt Part.Aer.*Anthracnose(s)	
CF	12203204	Cerisier*Trt Part.Aer.*Coryneum et polystigma	
CF	12203208	Cerisier*Trt Part.Aer.*Moniliose(s) et pourriture grise	
CF	12203101	Cerisier*Trt Part.Aer.*Mouches des fruits	
CF	12203102	Cerisier*Trt Part.Aer.*Pucerons	
CF	12253201	Chataignier*Trt Part.Aer.*Chancre à champignons	
CF	12253102	Chataignier*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	
CF	00207004	Chataignier*Trt Part.Aer.*Pourriture des fruits	
CF	00208010	Figuier*Trt Part.Aer.*Rouille(s)	
CF	12353116	Framboisier*Trt Part.Aer.*Cicadelles, cercopides et psylles	Framboisier et mûrier

CF	12353115	Framboisier*Trt Part.Aer.*Mouches des fruits	Framboisier et mûrier
CF	12253101	Fruits à coque*Trt Part.Aer.*Balanin	Noisetier
CF	12453112	Fruits à coque*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Amandier, pistachier
CF	12603814	Fruits à pépins*Trt Part.Aer.*Act. Chute Fruits	
CF	12603813	Fruits à pépins*Trt Part.Aer.*Act. Qual. Fruits	
CF	12603105	Fruits à pépins*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	
CF	12603138	Fruits à pépins*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	
CF	12603150	Fruits à pépins*Trt Part.Aer.*Pucerons	
CF	12603167	Fruits à pépins*Trt Part.Aer.*Punaises et tigres	
CF	12603203	Fruits à pépins*Trt Part.Aer.*Tavelure(s)	
CF	12803101	Grenadier*Trt Part.Aer.*Insectes xylophages	
CF	12803201	Grenadier*Trt Part.Aer.*Maladies de conservation	
CF	12023202	Kiwai*Trt Part.Aer.*Maladies précoces des fruits	
CF	12023104	Kiwai*Trt Part.Aer.*Punaises et tigres	
CF	12013102	Kiwi*Trt Part.Aer.*Cochenilles	
CF	00210013	Kiwi*Trt Part.Aer.*Phytophthora	
CF	12013105	Kiwi*Trt Part.Aer.*Punaises et tigres	
CF	00211019	Noisetier*Trt Part.Aer.*Inhib. Suppr. Rejets	
CF	12403111	Noisetier*Trt Part.Aer.*Punaises et tigres	
CF	00212019	Noyer*Trt Part.Aer.*Mouches des fruits	
CF	12503203	Olivier*Trt Part.Aer.*Maladies du feuillage	
CF	12503101	Olivier*Trt Part.Aer.*Mouche de l'olive	
CF	12573131	Pêcher - Abricotier*Trt Part.Aer.*Cicadelles, cercopides et psylles	
CF	12553203	Pêcher - Abricotier*Trt Part.Aer.*Cloque(s)	
CF	12553232	Pêcher - Abricotier*Trt Part.Aer.*Coryneum et polystigma	
CF	12553233	Pêcher - Abricotier*Trt Part.Aer.*Moniliose(s)	
CF	12553224	Pêcher - Abricotier*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	
CF	12553122	Pêcher - Abricotier*Trt Part.Aer.*Pucerons	
CF	12553208	Pêcher - Abricotier*Trt Part.Aer.*Rouille(s)	
CF	12853201	Pistachier*Trt Part.Aer.*Maladies du feuillage	

CF	12653102	Prunier*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	
CF	12653206	Prunier*Trt Part.Aer.*Coryneum et polystigma	
CF	12653204	Prunier*Trt Part.Aer.*Moniliose(s)	
CF	12653125	Prunier*Trt Part.Aer.*Mouches des fruits	
CF	12653110	Prunier*Trt Part.Aer.*Pucerons	
CF	12653201	Prunier*Trt Part.Aer.*Rouille(s)	
CF	12653205	Prunier*Trt Part.Aer.*Tavelure(s)	
CL	16153102	Asperge*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	
CL	16175901	Betterave potagère*Désherbage	
CL	19273104	Céleri-branche*Trt Part.Aer.*Mouches	
CL	16361204	Chicorées - Production de chicons*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	
CL	16355901	Chicorées - Production de racines*mouches	
CL	16401106	Choux*Trt Sem. Plants*Mouches	
CL	16411101	Choux à inflorescence*Trt Sem.Plants.*Ravageurs des parties aériennes	
CL	16431101	Choux pommés*Trt Sem.Plants.*Ravageurs des parties aériennes	
CL	16323104	Cucurbitacées à peau comestible*Trt Part Aer* Mouches	
CL	19273101	Cultures légumières*Trt Part.Aer.*Pucerons	Betterave potagère, choux à inflorescence, Choux feuillus, choux pommés, courgette, melon, potiron, pastèque, Céleri-branche, haricots et pois non écosés frais, épinard, laitue, lentille, pomme de terre
CL	16552107	Fraisier*Trt Irrigation loc.* Champignons (pythiacées)	
CL	16551201	Fraisier*Trt Plants*Champignons (pythiacées)	
CL	16575901	Haricots et Pois écosés frais*Désherbage	Flageolet
CL	16573104	Haricots et Pois écosés frais*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Haricots écosés frais
CL	16573105	Haricots et Pois écosés frais*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	Fève
CL	16571202	Haricots et Pois écosés frais*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	Pois écosés
CL	16571101	Haricots et Pois écosés frais*Trt Sem. Plants*Mouches	Flageolet

CL	00516094	Haricots et Pois non écosés frais*Désherbage	Haricot vert
CL	00516006	Haricots et Pois non écosés frais*Trt Sem. Plants*Mouches	Haricots non écosés frais
CL	16603105	Laitue*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	
CL	16703104	Laitue*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	
CL	00517082	Légumineuses potagères (sèches)*Trt Sem. Plants*Mouches	Haricots écosés secs
CL	00517065	Légumineuses potagères sèches*Désherbage	Lentille
CL	16773101	Navet*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	Navet et radis
CL	16773106	Navet*Trt Part.Aer.*Mouches	Navet et radis
CL	16803201	Oignon*Trt Part.Aer.*Mildiou(s)	Oignon et Echalote
CL	16845901	Poireau*Désherbage	Poireau et oignon de printemps
CL	16863101	Poivron*Trt Part.Aer.*Acariens	
CL	15653101	Pomme de terre*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	
CL	16953109	Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Acariens	
CL	16953113	Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	
CL	16953106	Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Mouches	Tomate
CT	13053810	Ananas*Trt Part.Aer.*Act. Floraison	
CT	13155901	Bananier*Désherbage	
CT	13153201	Bananier*Trt Part.Aer.*Cercosporioses	
CT	13153201	Canne à sucre*Désherbage	
CT	16753105	Cucurbitacées à peau non comestible*Trt Part Aer* Mouches	
CT	00801020	Cultures tropicales*Trt Part.Aer.*Mouches	
GC	15053202	Betterave industrielle et fourragère*Trt Part.Aer.*Maladies du feuillage	
GC	15053106	Betterave industrielle et fourragère*Trt Part.Aer.*Pucerons	
GC	15203103	Crucifères oléagineuses*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	Colza et moutarde
GC	15254101	Graines protéagineuses*Trt Sem.*Champignon (pythiacées)	Pois-féverole
GC	00115004	Graminées fourragères*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	
GC	15455911	Légumineuses fourragères*Désherbage	Luzerne
GC	15553103	Maïs*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	
GC	15551101	Maïs*Trt Sem.*Mouches	

GC	15103104	Céréales à paille*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	Quinoa
GC	15755901	Riz*Désherbage	
GC	15805901	Soja*désherbage	
GC	15853202	Tabac*Trt Part.Aer.*Mildiou(s)	
PG	00607007	Porte graine - Betterave industrielle et fourragère*Trt Part.Aer.*Lixus	
PG	00607004	Porte graine - Betterave industrielle et fourragère*Trt Part.Aer.*Mildiou(s)	
PG	00607009	Porte graine - Betterave industrielle et fourragère*Trt Part.Aer.*Pucerons	
PG	00612008	Porte graine - Légumineuses fourragères*Trt Part.Aer.*Ravageurs des inflorescences	
PG	00606018	Porte graine - PPAMC, florales et potagères*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	
PG	00606013	Porte graine - PPAMC, florales et potagères*Trt Part.Aer.*Insectes piqueurs	
PG	10993213	Porte graine - PPAMC, florales et potagères*Trt Part.Aer.*Mildiou et rouille blanche	
PH-ZNA	14055901	Arbres et arbustes*Désherbage*Pépi. Pl. terre	
PH-ZNA	14055905	Arbres et arbustes*Désherbage*Plantat. Pl. terre	
PH-ZNA	17405901	Cultures florales et plantes vertes*Désherbage*Pépi. Pl. terre	
PH-ZNA	14052201	Cultures ornementales*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	Pépinières forestières
PH-ZNA	14052203	Cultures ornementales*Trt Sol*Champignons autres que pythiacées	Pépinières forestières
PH-ZNA	17305901	Rosier*Désherbage*Pépi. Pl. terre	
PH-ZNA	11015924	Traitements généraux*Désherbage*Avt Mise Cult.	Pépinières forestières
PH-ZNA	15902102	Traitements généraux*Trt Répulsif*Cervidés	Forêt
PPAM	19453101	Fines Herbes*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	
PPAM	19153202	Fines Herbes*Trt Part.Aer.*Mildiou(s)	Basilic, Persil, ciboulette, pavot
PPAM	15353204	Houblon*Trt Part.Aer.*Mildiou(s)	
PPAM	19993100	PPAMC*Trt Part.Aer.*Ravageurs divers	
Vigne	12703203	Vigne*Trt Part.Aer.*Mildiou(s)	

(1) En absence de précision, l'usage se rapporte à la portée complète telle que mentionnée dans le catalogue national des produits phytopharmaceutiques.